

Seize nouveaux jeunes élus renouvellent le Conseil Municipal des Enfants

Le renouvellement du Conseil Municipal des Enfants des Clayes-sous-Bois a été officialisé lors d'une cérémonie d'investiture mardi 16 septembre dernier. Présidé par le Maire, Philippe Guiguen, en présence d'élus du Conseil municipal, des parents et des équipes éducatives, ce temps fort de la rentrée a permis de renouveler la moitié des effectifs du CME avec des élèves issus des classes de CM1 de la ville.

Après une cérémonie riche en émotions, seize nouveaux élus en herbe, issus des classes de CM1 des écoles de la ville, ont été élus. Ils renouvellent ainsi pour moitié le Conseil Municipal des Enfants et s'engagent pour un mandat de 2 ans.

Les nouveaux jeunes élus sont : BILLAUDEAU Gauthier, CISSOKO GOUBELLE Tia, DEFERT Manon, DISSAKE NJAKA Lohann-Mpaga, EDUCA Eva, ID BOUAADI Maryam, JONAS Manon, LEGRAND Emma, LOUIS Domitille, MEKKAOUI Imène, OLLIVIER Jules, RAOULT Lucas, RASSAT Malo, THUILLIER Raphaël, TOURNESAC Alexis et VALLOT BRETON Maïana.

Un outil d'éducation à la citoyenneté

La municipalité a lancé dès le printemps 2022 la création du Conseil municipal des enfants (CME). Objectif : promouvoir la participation des enfants et faire d'eux des partenaires à part entière de la vie de la commune en les accompagnant dans leur engagement citoyen.

« Ma volonté et celle de mon équipe est que ce Conseil municipal des enfants valorise la jeune génération, mette en avant l'expression des enfants de la commune et leur permette de s'initier à la citoyenneté et à la démocratie. Ils vont pouvoir prendre des initiatives et participer à la vie de la ville avec la mise en place de leurs idées via des projets, dans le but d'améliorer le bien-être collectif. Le CME est un lieu d'expressions, de réflexions, de discussions et de propositions. Nous le concevons comme un véritable outil d'éducation à la citoyenneté. » souligne le Maire.